



**COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL**

C 03/2024

Vevey, le 18 mars 2024

Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la Ville de CHF 45'000.— pour financer une étude de faisabilité pour l'acquisition et l'aménagement d'une structure d'accueil préscolaire de 44 places sur la parcelle 726, Rue de la Valsainte 3&5

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la recherche de possibilités d'augmentation du nombre de places en accueil préscolaire, la municipalité propose d'étudier la faisabilité d'une solution d'acquisition et d'aménagement d'une structure d'accueil préscolaire de 44 places située sur une parcelle à la Rue de la Valsainte 3&5. Cette structure proposerait des places pour des enfants de 4 mois à l'âge d'entrée à l'école et serait intégrée au Réseau d'accueil de jour des enfants de Vevey.

Priorité stratégique de la Municipalité, la création de ces 44 nouvelles places doit contribuer à répondre à la demande des familles veveysannes.

Le projet à l'étude correspond aux besoins en termes d'accueil et sa situation géographique se trouve dans une zone de la Ville aujourd'hui dépourvue d'offre depuis la fermeture des Petits Pois.

En vue de la réalisation de cette étude de faisabilité préliminaire, et en conformité avec les délégations de compétences accordées, la Municipalité a décidé d'ouvrir un compte d'attente au bilan de la Ville pour un montant de CHF 45'000.—. Ce montant servira à couvrir les frais inhérents à l'étude de la faisabilité du projet architectural (par le bureau Rapin Saiz architectes à Vevey) et à couvrir les frais inhérents à l'étude économique et juridique qui permettra de définir la suite du projet.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 18 mars 2024

Au nom de la Municipalité
le Syndic le Secrétaire


Yvan Luccarini




Grégoire Halter

Membre de la Municipalité déléguée : Mme Laurie Willommet